

Le Pôle de compétitivité Eco-industries de Poitou-Charentes

Une ambition : innover pour réduire l'émission des gaz à effet de serre

Le pôle Eco-industries de Poitou-Charentes a pour ambition de développer **l'innovation et la compétitivité des entreprises du territoire régional dans le domaine des activités éco-industrielles.**

L'ensemble des thématiques et des projets du pôle est orienté vers un enjeu majeur : la réduction des gaz à effet de serre. Le dioxyde de carbone (CO₂) est à lui seul responsable de 40 % de l'effet de serre d'origine humaine et contribue fortement, en absorbant le rayonnement infrarouge, au réchauffement global de la planète.

Les innovations pour développer les utilisations du carbone végétal renouvelable et limiter celles du carbone fossile sont donc une nécessité vitale que le pôle place au cœur de sa démarche.

La dynamique du pôle Eco-Industries de Poitou-Charentes

La vocation du pôle est de faire émerger et de développer en Poitou-Charentes le **secteur des petites et moyennes entreprises qui produisent des technologies propres, des biens et des services destinés à mesurer, prévenir ou corriger les impacts et les risques environnementaux** (eau, air sol déchets, bruit, pollutions, économie des ressources, énergies renouvelables...).

Le pôle des Eco-industries concrétise ainsi simultanément les deux priorités régionales que sont **l'excellence environnementale et le développement de l'emploi.**

1- Les éco-industries : une filière en développement

Les éco-industries et les éco-activités représentent pour la France et pour l'Europe des opportunités de développement. L'Europe a connu une hausse de 25 % des emplois dans ce domaine en 5 ans et la France dégage un chiffre d'affaires de 29 milliards d'euros.

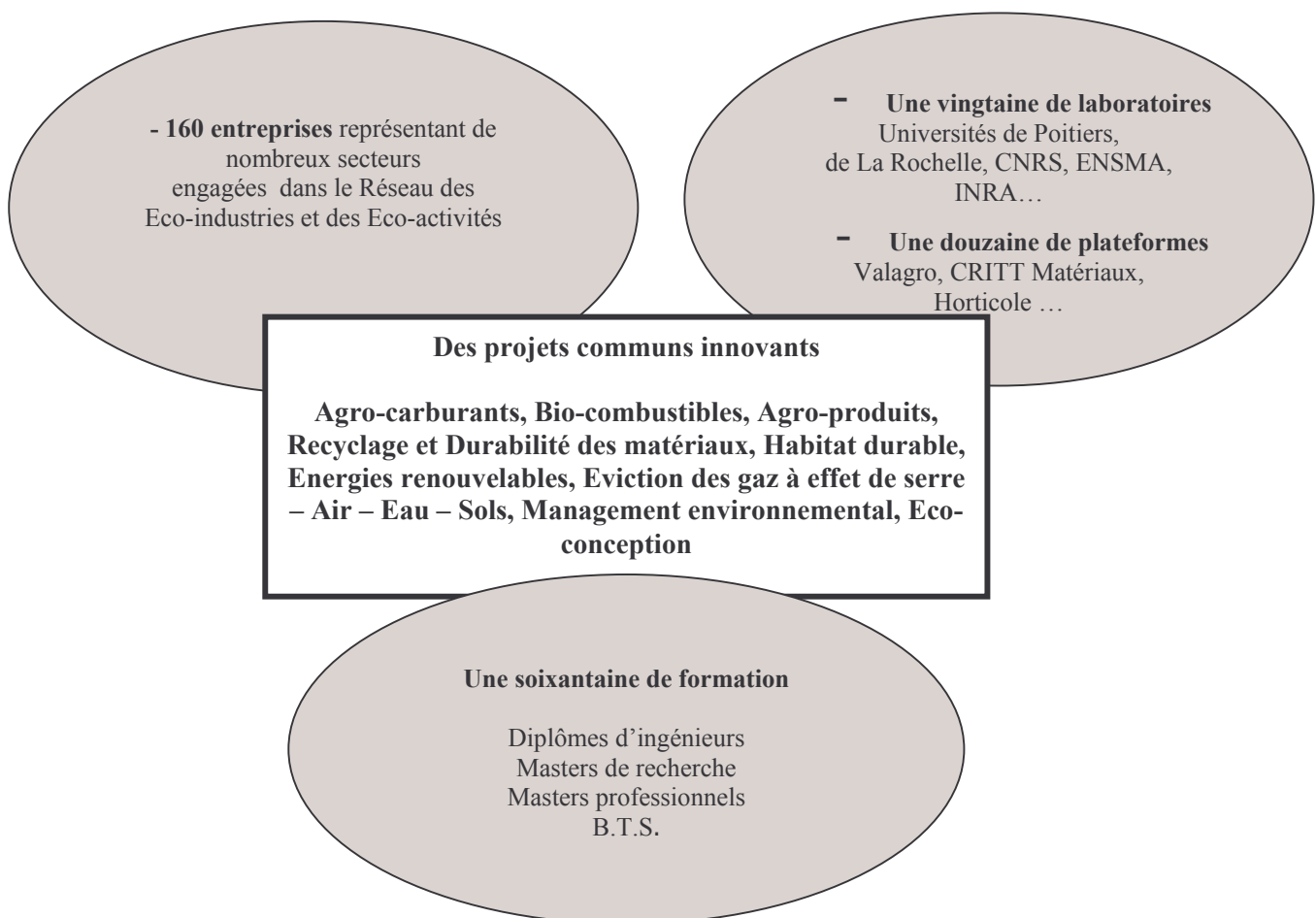
Il faut souligner l'ampleur des marchés qui émergent au plan national du fait de la demande sociétale, des décisions politiques et des réglementations qui entrent progressivement en application.

Ainsi le remplacement de 20 % des carburants fossiles par des carburants issus de la biomasse permettrait de créer ou de préserver 50 000 emplois et d'économiser 3 milliards de dollars en importation.

2- Un grand mouvement d'engagement des entreprises dans le pôle Eco-industries

Le Réseau des Eco-industries et des Eco-activités de Poitou-Charentes, créé sous la forme associative, comptait une cinquantaine de membres fin novembre 2005. Il **connait actuellement une dynamique d'adhésion très soutenue** : au 28 février 2006, l'association comporte 178 membres **dont 157 industriels et chefs d'entreprises** (soit 88 % des membres appartenant au secteur privé). D'ores et déjà, ce pôle représente un ensemble de quelques milliers d'emplois.

3- La stratégie du pôle se développe à partir des compétences des entreprises et des laboratoires présents sur le territoire régional, associés aux établissements de formation et soutenus par les collectivités, au premier rang desquelles la Région.



Quatre exemples parmi d'autres de partenariats, construits autour de projets parvenus à des stades différents de développement, illustrent de manière concise cette implication des entreprises et des centres de recherche et de transfert technologique.

- **le projet « biocarburants »** et son unité de production désormais agréée sont portés par un centre de transfert technologique, des coopératives agricoles et des industriels et des négociants.

- **la multi-valorisation industrielle de la culture du chanvre** est travaillée par un club d'entreprises localisées en Charentes, des industriels de la plasturgie et des agriculteurs charentais ; des laboratoires des universités de Poitou-Charentes, des industriels de traitement de surface et de la teinturerie sont engagés sur la valorisation des fibres naturelles comme adsorbants végétaux,

- **les agro-matériaux**, thermoplastiques ou thermodurcissables, sont conçus par de jeunes créateurs d'entreprise issus des laboratoires universitaires et des centres de transfert technologique, qui ont bénéficié ou bénéficieront de l'accompagnement de l'incubateur régional

- **Les agro-produits** (chimie verte) mobilisent autour de centres de transfert technologique de la région, de nombreuses entreprises nationales et leurs représentants régionaux .

Des perspectives nouvelles pour le pôle de compétitivité Eco-industries de Poitou-Charentes

Le **CIACT** (Comité inter-ministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires), lors de sa session du 6 mars 2006, a pris en considération le pôle Eco-industries de Poitou-Charentes **dont la labellisation au titre des pôles de compétitivité pourra intervenir dès l'achèvement des procédures en cours.**

Les Eco-industries s'inscrivent pleinement dans deux des trois axes sur lesquels seront resserrés **les contrats de projets Etat-Régions 2007-2013** : la compétitivité et l'attractivité des territoires et la promotion du développement durable.

De par son caractère délibérément transversal, le pôle en développement relève des champs de la recherche et de l'innovation, de l'environnement et des alternatives énergétiques, de l'activité économique et de l'emploi. Il est ainsi en pleine cohérence avec les objectifs de la Commission européenne et sera positionné dans la toute prochaine négociation pour **l'affectation des fonds européens 2007-2013.**

A l'invitation de la Région, l'ensemble des acteurs des Eco-industries se réunit le **16 mars 2006** prochain dans le cadre du **3^{ème} Forum Eco-industries** qui se tiendra à l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers.